

Suite à l'article paru dans l'Indépendant concernant la dette de l'agglomération, j'ai tenu à rédiger, avec les services et le Vice-président chargé des finances, un communiqué explicatif :

Perpignan Méditerranée
La vérité sur les finances de l'Agglo...

Les 528 millions d'euros de la dette constituent des investissements.
Investissements en matière d'économie, d'eau, d'assainissement, de fluvial, de voiries...

309 M€ d'investissements sur les budgets dits « annexes », soit 58,6% de la dette :

- 168 M€ pour l'eau potable et les eaux usées (dette entièrement prévue et couverte par le prix de l'eau (de plus ce budget de l'eau dispose d'un actif de 380M€). Avec ce crédit, il est bon de souligner que Perpignan Méditerranée a pu réaliser de nombreux investissements, en particulier la mise aux normes des systèmes d'épuration de plusieurs communes de l'Agglo – plus de 200 M€ injectés sur dix ans... Sans oublier la création de bassins d'orage pour recueillir les premières eaux de pluie, les réseaux d'eau et d'assainissement refaits à neuf, la suppression des branchements en plomb.

- 110 M€ pour l'économie, dont 75 M€ pour les zones d'activités couvertes par les terrains aménagés pour leur commercialisation (370 000 m² aménagés et plus de 490 000 m² à aménager).

Dans cette enveloppe de 110 M€ pour l'économie, les 35 M€ restants ont été consacrés à l'entretien et la construction de bâtiments économiques couverts, du fait que l'Agglo en est propriétaire : 75 000 m².

- 20 M€ pour les transports en commun (plus de 10 millions de passagers l'an passé) couverts par la recette du versement des entreprises au transport de voyageurs.

- 10 M€ pour les déchets couverts entièrement par la recette de la taxe d'enlèvement des déchets.

Concernant toutes les dettes évoquées ci-dessus, il est important de rappeler que ce n'est pas « l'impôt-ménage » qui les finance ! En effet, ces budgets bénéficient de recettes de type industriel et commercial, ou de recettes affectées qui leur confèrent une autonomie financière.

219 M€ d'investissements sur le budget dit « principal », soit 41,4% de la dette globale :

- Cette dette sert à l'emploi, 880 M€ investis en 9 ans, soit près de 100 M€ par an et ce depuis 2006 auxquels s'ajoutent les effets multiplicateurs : en matière de logement social 4 M€ depuis 7 ans qui ont permis de générer 260 M€ de travaux soit 3 000 emplois maintenus ou créés (ratio BTP) : en matière d'aide aux communes 55 M€ d'aide de l'Agglo à ses communes membres ont permis de réaliser 150 M€ de travaux.

Chacun connaît les grands projets réalisés à partir de ces investissements : désenclavements routiers, les pistes cyclables, la sécurisation des routes... Au total, cela pèse dans le budget environ 10 M€ chaque année sur les voiries communautaires.

Il faut aussi ajouter les investissements sur la protection des biens et des personnes (au chapitre du pluvial de de l'hydraulique), soit 10 M€ par an ; le développement communautaire de l'enseignement musical (Vingt millions d'euros investis).

Il était très important pour l'Agglo de resituer sa dette dans un contexte positif : celui du courage et de la culture d'entreprendre, celui de l'ambition d'accueillir sur notre territoire les ténors de l'économie en les incitant à y investir. Chacun d'entre nous, élu, citoyen ou décideur, doit être dans cette Agglo le reflet vivant de la vie locale pour offrir une vision valorisante de l'action publique. Collectivement, nous serons une Agglo inventive, et c'est dans ce dialogue que la discussion doit s'engager pour renforcer notre avenir : s'engager dans la modernisation en devenant une Communauté Urbaine, ce qui présente un intérêt financier manifeste pour l'Agglo Perpignan Méditerranée puisque lui permettant de maintenir les dotations de l'Etat. Dans le cas contraire, mécaniquement, la perte pour Perpignan Méditerranée sera de 34 M€ sur ce mandat...